

QU'EST-CE QU'UNE EPOPEE «NATIONALE»?

Maeva Boris¹

RESUME: Cette étude centrée sur le discours critique vise à interroger les formes de nationalisation dans le commentaire : c'est-à-dire l'ensemble des opérations mises en œuvre par la critique quand elle commente un texte à l'aune d'un espace national. On se propose à cet effet d'étudier un ensemble de commentaires d'épopées dans lesquelles évoluent l'expression « épopée nationale ». On interrogera le degré de lexicalisation de la formule afin de comprendre dans quelle mesure la critique peut présupposer l'existence d'une catégorie générique « épopée nationale », s'y référer et l'intégrer dans des stratégies herméneutiques, sans pour autant la nommer textuellement. On mettra en regard des pratiques discursives contemporaines avec un ensemble d'études de la fin du XIXe siècle déterminé par un contexte épistémique tributaire d'une pensée nationaliste de la littérature.

MOTS-CLEFS: critique littéraire; genre littéraire; épopée; nation.

WHAT IS A NATIONAL EPIC POETRY?

ABSTRACT: This study focuses on literary criticism and aims at questioning the forms of nationalization in the commentary, that is to say all different manners of commenting on a text in the light of a national space. This study therefore gathers a set of critical studies on epic poetry that all use the notion of "national epic" in their vocabulary: to what extent can literary criticism presume the existence of a generic category called "national epic", then refer to it and use it as an hermeneutic tool, without actually naming it? Contemporary discourses will be contrasted with a set of late nineteenth-century studies, all of which are determined by a nationalist way of thinking.

KEYWORDS: literary criticism; literary genre; epic poem; nation.

«[G]enre d'intérêt national» (HIMMELSBACH, 1988, p. 29), pour reprendre la formule d'un spécialiste, il est d'usage de classer les épopées par nations quand on en propose un panorama critique. Il est également d'usage de parler d'« épopée nationale » aussi bien pour désigner des textes en particulier que des aspects de la littérature épique en général. Ainsi le critère national sert aussi bien à classer des textes («x est une épopée nationale») qu'à classer le genre lui-même parmi les autres catégories («l'épopée est un genre national»), et même – quand on affine les classements génériques – à instituer un sous-genre (« parmi les épopées, il existe l'épopée nationale»).

S'ils mobilisent tous la notion d'épopée nationale, ces usages discursifs sont de nature bien différente dans leurs finalités : commenter un texte particulier, définir un genre, ordonnancer la littérature, autant de pratiques pour lesquelles le sème de la nationalité n'a pas le même statut.

¹ Université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3. (maeva.boris@sorbonne-nouvelle.fr)

Pour autant, ces pratiques discursives coexistent dans les études littéraires. L'expression abonde notamment quand il s'agit de décrire, dans une perspective anthropo-philologique, un corpus de textes de langues rares : ainsi le journaliste Louis Léouzon-Leduc (1815-1889) ajoute-t « Épopée nationale de la Finlande et des peuples finnois » en sous-titre à sa traduction de 1867 du *Kalevala*, ce qui rappelle d'autres entreprises de la même époque autour du *Poème de la croisade contre les Albigeois*, sous-titré « Épopée nationale » dans la traduction de 1868 par Jean-Bernard Mary-Lafon (1812-1884), et « épopée nationale de la France du sud au XIIIe siècle » dans celle de Georges Guibal (1837-1905) datant de 1863. Si ces cas de figure sont emblématiques du contexte critique de la fin du XIXe siècle et du début du XXe siècle, cette pratique d'étiquetage perdure jusqu'à l'époque contemporaine, notamment dans la traduction de 2004, par Antoine Chalvin, du *Kalevipoeg*, « épopée nationale estonienne ».

Il y a donc une véritable fortune et un sentiment d'évidence dans la formule « épopée nationale » de telle sorte qu'elle traverse les discours critiques avec une grande souplesse. Or, il s'agira de voir dans quelle mesure la plasticité de la formule « épopée nationale » tient à l'ambivalence de sa valeur générique quand elle est employée en discours : que désigne-t-on quand on parle d' « épopée nationale » ?

On cherchera à comprendre la façon dont les discours critiques entretiennent ou, au contraire, neutralisent une certaine indétermination logique quant à la valeur de la relation épopée-nation ; toujours au service des stratégies herméneutiques qui sont les leurs. L'objectif est de mettre au jour la rhétorique propre à la critique dans son usage de l'expression « épopée nationale » pour comprendre ce que l'idée de nation fait aux opérations de commentaire les plus courantes.

On s'appuiera sur un échantillon de commentaires d'épopées qui mobilisent la formule « épopée nationale », et qui sont largement tributaires d'un idéal national de la littérature issu du romantisme européen que Claude Millet décrit (2007, p. 36) en ces termes:

Les romantismes européens sont nés dans une large mesure de cette idée neuve : le territoire de la littérature et des arts est la nation. Et parce que la nation trouve son essence dans le peuple, le début des romantismes européens est inséparable de l'investigation des traditions populaires par cette science nouvelle qu'est le folklorisme.

Notre corpus, intégralement francophone, se compose ainsi principalement d'études critiques de la fin de ce XIXe siècle romantique et nationaliste dans lesquelles « l'idée de nation », comme l'écrit Judith Labarthe, est « un concept clé de la poétique de l'épopée » (2006, p. 57). Ces ouvrages sont pour la plupart empreints de la vocation philologique et folkloriste qui était en vogue dans ce contexte épistémique positiviste, impérialiste et nationaliste. On s'attardera notamment sur les ouvrages susmentionnés ainsi que sur les travaux de critiques tels que Charles d'Héricault (1823-1899) – publiant en 1859

33 Criação & Crítica

un *Essai sur l'origine de l'épopée française et sur son histoire au moyen âge* –, Léon Gautier (1832-1897) – proposant entre 1878 et 1892 une étude en cinq volumes sur la littérature nationale et l'épopée française –, ou, plus tardivement, Henri Massé (1886-1969), commentant l'épopée persane du *Livre des Rois* en 1934.

On se permettra quelques excursus dans un corpus critique davantage contemporain, le parti pris étant de mettre en regard une critique – lointaine dans le passé – dont les présupposés romantiques font de la nation une idée structurante, avec une autre critique – davantage contemporaine – qui, si elle n'est plus proprement nationalisante ou nationaliste, compose pour autant avec le caractère national de l'épopée, propriété générique dont on peut, difficilement se dispenser quand on commente un texte épique.

Motivation et arbitraire du critère national

L'usage discursif selon lequel on parle d' « épopée nationale » n'implique pas la même logique selon les attentes du discours qui les emploie. Il faut donc expliciter la façon dont un discours est à même d'investir l'idée de nation pour construire son propos et quelles sont ses intentions dans cet usage.

Usages circonstanciels et structurels

Tout d'abord, on peut parfaitement employer le terme « national » dans une étude littéraire – ou d'autres termes équivalents – sans pour autant impliquer l'existence de la moindre « épopée nationale » comme forme instituée. C'est le propre de n'importe quel commentaire d'identifier un tant soit peu le texte commenté à un lieu, notamment national, ne serait-ce que pour le situer dans un contexte linguistique donné.

On est donc incité à distinguer deux modes de discours : les usages purement circonstanciels du mot « national », et les autres qui seraient structurels en ce qu'ils présupposent une nationalité inhérente au genre de l'épopée. Il y aurait de ce fait une différence de taille entre des discours qui rapportent un texte à un espace national sans y imputer d'enjeu interprétatif particulier – l'usage est en cela circonstanciel – et des discours dont tout l'enjeu herméneutique tient précisément à la formulation de cet ancrage national. L'usage est alors structurel car le lien épopée-nation est motivé au point d'engager la structure du genre.

Tout se passe comme si c'était la nomenclature même du genre – sa facture *a priori*, avant toute mise en discours – qui était nationalisante en soi : comme si c'était le propre de l'épopée d'être un genre national. L'ambition est définitoire en ce que l'enjeu porte sur l'ontologie de l'objet commenté, qu'il s'agisse du genre dans sa globalité (« l'épopée est nationale ») ou d'un texte particulier (« ce texte est une épopée nationale »). En ce sens, plus un discours semble motivé dans son usage de la nation, plus le critère national interagit avec la nomenclature du genre, de sorte que l'épopée nationale existe en tant que genre.

Tâchons de situer quels types de discours et quelles formulations sont plus ou moins motivés.

On peut d'abord supposer que la différence tient au statut herméneutique ou taxinomique du discours : quand on classe, l'espace national est un critère parmi d'autres, quand on interprète, la nation est une clef de lecture.

En effet, quand on dresse un panorama du genre, le lien épopée-nation y est en principe peu motivé et largement circonstanciel : parce qu'il ne sert qu'à ordonnancer les textes les uns par rapports aux autres, le critère de la nation ne relève que d'un choix de présentation qui consiste à passer en revue les aires géographiques pour répertorier des œuvres. Au lieu de métaphoriser le geste de classement dans une bibliothèque, on le transpose sur une mappemonde.

Les manuels généraux sur l'épopée impliquent de façon récurrente, à quelque niveau que ce soit, un mode de classement par nations. A titre d'exemple, l'ouvrage de Judith Labarthe sur l'épopée (2006) propose une deuxième partie – « Approches historiques de l'épopée en Occident » – structurée autour d'aires géographiques en partie nationales : ainsi découvre-t-on, à l'intérieur d'un chapitrage chronologique par périodes, des sous-sections telles que « La chanson de geste en Espagne », « Les textes épiques scandinaves », « La poésie héroïque anglo-saxonne » ou « Les épopées du monde orthodoxe ». L'ambition d'une telle démarche est ouvertement exploratoire : l'espace est un mode d'intelligibilité pour parcourir les principaux aspects du genre, et la nation, quant à elle, est un critère de classement.

Si le sommaire désigne parfois des pays en particulier, on y trouve également des espaces identifiables selon d'autres critères que celui de la nation (la méditerranée, ou encore des espaces multinationaux tels que la Scandinavie). L'approche nationalisante, dans ce cas, n'est pas due à l'identité propre du genre mais bien davantage au type de discours qui mobilise l'épopée, c'est-à-dire, ici, le discours anthologique des manuels généraux, dont l'objectif est de collecter et d'embrasser de grands ensembles. Il faut bien un critère pour répertorier les œuvres propres à un genre, et rien n'empêche – tout comme rien n'y oblige – que ce critère soit national. Rien n'augure, de ce fait, que le discours soit particulièrement nationalisant, si bien qu'on aurait ici un cas emblématique d'usage circonstanciel.

L'effet de nationalité

C'est du moins l'interprétation que l'on peut en faire si l'on accorde à l'opération de classement des vertus purement ornementales qui n'engagent en rien le discours qui le formule.

Les usages discursifs laissent planer une certaine ambiguïté quant aux raisons incitant à classer, ou non, les épopées par nationalité. Il est dès lors difficile d'établir jusqu'à quel point l'approche nationale de l'épopée engage, ou n'engage pas, un renouvellement particulier dans les classifications génériques : parler de l'épopée en Espagne signifie-t-il nécessairement qu'il existe une classe de textes au sein du genre qui serait l'« épopée espagnole » ?

Si le classement ne dit rien par lui-même, on peut alors le parer d'une dimension nationalisante en ajoutant un appareil discursif qui motive, de l'extérieur, ce qui, de l'intérieur, paraît arbitraire. On pense notamment à Voltaire dont l' *Essai sur la poésie épique* (1733) reprend une logique exploratoire similaire tout en la rendant bien plus motivée : le premier chapitre, qui précède la déclinaison des études sur huit auteurs (« Homère », « Virgile », « Lucain », « Le Trissin », « Le Camoëns », « Le Tasse », « Don Alonzo de Ercilla », « Milton ») s'intitule « Des différents goûts des peuples » et permet d'inscrire la démarche du critique dans un contexte épistémique essentialiste, largement déterminé par une croyance forte en l'existence d'un génie national.

Plutôt que de chercher une motivation ailleurs, on peut également postuler qu'aucun ordonnancement n'est tout à fait neutre, et que la prédominance des classements par nations concernant l'épopée dit déjà quelque chose de celle-ci. Proposer un panorama du genre sous le titre « *Épopées du monde, pour un panorama (presque) général* » (2011) comme le propose Eve Feuillebois-Pierunek, par exemple, implique certes une ambition encyclopédique de collecte d'études épiques dans différentes aires culturelles, mais cet usage circonstanciel de l'espace n'empêche pas que l'on puisse supposer, en même temps, que le genre se prête tout particulièrement à ce mode de classement pour des raisons liées cette fois à sa nomenclature. Tout dépend de la nécessité que l'on prête à la façon dont un discours organise son propos, et à la propension, de ce fait, à transformer un classement en une forme de commentaire ; de sorte que la table des matières d'un ouvrage peut déjà en dire long sur le caractère national de l'épopée.

La distinction entre deux manières de rapporter un genre à un espace national n'est pas si évidente dans la réalité du discours critique. On oscille le plus souvent entre mode circonstanciel et mode structurel, notamment car il ne s'agit là, bien entendu, que de tendances et de prédispositions. Les usages structurels impliquent davantage une logique particulière plutôt qu'un type de discours précis : celle de l'herméneutique dont le moteur constant est la motivation ; même si, bien entendu, le discours critique, dans sa vocation interprétative, est dès lors le plus favorable à cet usage. Il n'en demeure pas moins que les exemples qu'on a vus, aussi théorique sont-ils dans leurs ambitions, impliquent tout autant une certaine herméneutique de l'épopée.

Les choix de formulation du caractère national de l'épopée cultivent *a priori* tous une certaine ambiguïté que seul le contexte discursif pourra lever au fil de notre étude. Tout est une question d'effet : il y a des caractéristiques discursives, des façons d'organiser le

discours et des présupposés logiques qui suscitent l'effet que la nationalisation est plus ou moins circonstancielle.

Si tout est une question d'effet, on pourrait établir dès lors un ensemble de conditions permettant d'affermir le potentiel nationalisant d'un discours:

- 1) Accompagner son classement, comme dans le cas de Voltaire, d'un appareil discursif qui présuppose l'existence et l'importance d'une identité nationale de la littérature.
- 2) Proposer un classement monoaspectuel entièrement fondé sur le critère national.

Le fait que la nation ne soit pas l'unique mode de saisie du genre, comme dans le cas de Labarthe, peut en effet tendre à fragiliser la portée nationalisante du discours. Quand un classement est strictement lié à un seul critère – spatial – et une seule échelle – nationale – on est davantage tenté de supposer que le genre n'est pas seulement appréhendé spatialement par commodité, mais que ce classement dit déjà quelque chose de sa généricité intrinsèque : on classe les épopées par nations car ce genre est, en soi, une catégorie nationale.

- 3) Faire du critère national un enjeu herméneutique tel que la définition du texte en dépende.

Dans son article « À quel genre littéraire appartient le poème du poète géorgien Chota Roustavéli, *Le Chevalier à la peau de tigre* ? », Danielle Buschinger (2015, p.2) dramatise l'identité générique du texte qu'elle commente en rappelant les appellations fréquemment employées pour désigner son objet:

Le Chevalier à la peau de tigre serait même l'épopée géorgienne par excellence, une "deuxième bible". Steffi Chotiwari-Jünger, [...] qualifie, quant à elle, l'œuvre de *Ritterroman*, roman chevaleresque, "œuvre classique de la littérature géorgienne"; Farshid Delshad l'appelle *georgisches Nationalepos*, l'épopée nationale géorgienne.

Le caractère spéculatif de l'étude implique d'emblée que l'enjeu est définitoire : il s'agit pour la commentatrice de trouver la dénomination la plus juste pour désigner le texte, parmi lesquelles on trouve celle d' « épopée nationale ». Le fait que l'expression soit mise en regard avec une autre solidement instituée comme genre dans la tradition critique – le « roman chevaleresque » – permet de faire ici d' « épopée nationale » un genre littéraire à part entière et non une donnée circonstancielle.

Mais la question n'est pas tant de trancher quels usages sont structurels ou et quels autres sont circonstanciels en arrêtant une interprétation donnée sur telle ou telle pratique. Les vertus de cette distinction sont davantage heuristiques car elle permet de nous

demander si une occurrence du terme « national » et de ses équivalents présupposent l'existence, ou non, d'une catégorie autonome « épopée nationale » dans l'échiquier des genres.

Nature et statut du prédicat « national »

Un thème substituable : « x national-e »

La formule « épopée nationale » fonctionne à certains égards comme un nom de genre : elle en a notamment la force conceptuelle, c'est-à-dire une capacité d'évocation telle que l'on peut s'y référer sans avoir à expliciter son usage.

Dans *L'âge et le géographe* (2018, p. 119), John Phillip Usher parle ainsi d'épopée nationale tout en marquant une distance avec cette formulation : la *Franciade* de Ronsard, à laquelle il consacre un chapitre (« La Franciade ou les géographies transfrontalières d'un poème "national" »), est dite « nationale » en dépit de la réticence qu'affirme l'usage des guillemets. Ce pas de côté permet de contrecarrer l'effet d'évidence d'un usage lexicalisé et de référer à une forme de prédiscours qu'il s'agira pour le commentateur de nuancer : si le texte de Ronsard est « national » selon la doxa, il est encore autre chose pour le critique.

Qui plus est, Usher parle de « poème "national" » et non d'« épopée "nationale" ». Ce choix occasionne en réalité une double mise à distance : non pas seulement dans l'usage des guillemets, mais surtout dans l'effet d'archaïsme produit par le fait que sous l'Ancien Régime, on ne dit pas « épopée » mais « poème héroïque », terminologie que le critique préfère employer dans un souci de mimétisme avec son objet.

Somme toute, c'est parce que la formule « épopée nationale » bénéficie d'une certaine évidence qu'une telle situation de discours est possible : on peut remplacer le terme « épopée » par un équivalent tout en gardant le prédicat « national ». Ce faisant, la force conceptuelle de l'épopée nationale est à double tranchant car elle autorise en même temps une certaine instabilité dénominationnelle : on peut parfaitement parler d'« épopée nationale » sans employer textuellement la formule.

On ne trouve avec exactitude et constance l'expression « épopée nationale » que sous forme de paratexte : les titres, et les sous-titres plus encore, sont par définition des lieux particulièrement privilégiés pour stabiliser et instituer une étiquette générique. Louis Bernard (1808-1985), par exemple, emploie l'expression en sous-titre à son épopée, *Néliska* (1882). Mais la formule est surtout mobilisée par les critiques et traducteurs eux-mêmes pour qualifier leur objet d'étude.

Or, même dans ces lieux discursifs qui prédisposent au figement, la formule n'est pas lexicalisée : « épopée nationale » apparaît rarement sans expansion du nom. Antoine Chalvin spécifie par exemple le pays concerné par le *Kalevipoeg* (2004) en sous-titrant sa traduction « épopée nationale estonienne », tandis que Louis Léouzon-Leduc ajoute à la

précision du pays celle du peuple concerné dans son étude du *Kalevala* (1867) : « Épopée nationale de la Finlande et des peuples finnois ». La marge de manœuvre est large car l'expansion nominale peut aller jusqu'à spécifier l'aire infra-nationale et même la période historique chez Georges Guibal (1863) dans sa traduction du *Poème de la croisade contre les Albigeois* : « épopée nationale de la France du sud au XIIIe siècle ». Jean-Bernard Mary-Lafon choisit quant à lui la formule la plus économique, « épopée nationale », dans sa traduction du même texte cinq années plus tard.

Ainsi, même dans le paratexte, dont la vocation est d'institutionnaliser les étiquetages, la formule y est des plus malléables. On peut expliquer l'expansivité de ces titres à la façon dont les habitudes titrologiques de la fin du XIXe siècle sont davantage explicatives et positivistes dans leurs intentions, et que la poétique du titre propre aux études littéraires de nos jours a sans doute évolué vers plus de concision en privilégiant un effet de suggestion.

Le dénominateur commun à l'ensemble de ces pratiques langagières est de conserver, quoi qu'il en soit, le terme « national » dans l'étiquette de départ. Si l'on présuppose une structure attributive implicite dans notre formule – « l'épopée (est) nationale » – « nationale » est bien l'information nouvelle apportée par la formule – c'est-à-dire le prédicat, ou le rhème. En étant l'information secondaire et déjà connue – c'est-à-dire le thème – il est dès lors aisé de remplacer le mot « épopée » sans perdre de vue que la catégorie générique mobilisée est bien celle l'épopée nationale.

Si l'on peut se dispenser du thème « épopée » en le remplaçant par un autre, cette substitution peut-être de deux ordres :

- 1) **Métonymique** : on remplace « épopée » par un terme la désignant de façon métonymique, comme « poème », « texte », « œuvre ».

Dans le cas d'Usher la substitution relève même de la synonymie car, pour des raisons historiques et institutionnelles (le mot « épopée » n'existait pas encore), « poème » ne remplace pas tant « épopée » qu'il le préfigure et l'annonce en occupant temporairement sa place.

On peut également substituer « épopée » par un mot moins spécifiant et plus large qu'« épopée » tel que « littérature ». Les hyperonymes occasionnent cependant davantage d'ambiguïté que les hyponymes dans la mesure où ils remettent en cause la relation d'inclusion entre la catégorie « épopée nationale » et les textes s'y référant. Si c'est toute la littérature qui est nationale, il n'y a en effet plus de spécificité épique.

Dans un contexte discursif empreint de l'idéal romantique du génie national, cependant, parler de « littérature nationale » ne remet pas nécessairement en question l'existence d'une épopée nationale : parce que l'on suppose dès lors que tous les genres le

sont de toute manière, l'épopée comprise. On cultive ainsi une indétermination telle au sein de cette culture critique nationalisante que l'on peut parler de « littérature » et d' « épopée » nationale dans une indistinction qui permet des jeux de reprise anaphorique infidèle entre les deux termes. Quand Léon Gautier (1892) intitule son étude *Les épopées françaises, étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale*, le critique met en regard le genre de l'épopée avec l'idée de littérature nationale dès le titre, si bien que les formules s'équivalent tout au long de son étude.

2) Métaphorique : on remplace « épopée » par un terme ne désignant pas une entité textuelle, de sorte que le renvoi est davantage métaphorique.

On pense notamment aux cas de figure où c'est l'auteur commenté, plutôt que le texte, que l'on qualifie de « national » : il est par exemple d'usage de parler de « poète national ».

Le qualificatif ne vaut cependant pas seulement pour les auteurs d'épopée ; le contre-exemple le plus connu étant celui de La Fontaine, qu'Hyppolite Taine considérait comme le « poète national » de la France. Aussi fabuliste soit-il, le cas de La Fontaine ne nous éloigne cependant pas beaucoup de l'épopée car Léon-Paul Lafargue – se souvenant de Taine – ajoute que « Lafontaine est notre Homère »².

Par un jeu d'entre-détermination implicite entre « épopée » et « national », on en vient à pouvoir former cette antonomase très répandue selon laquelle tout auteur ou toute autrice dont l'écriture est d'envergure nationale devient l'Homère de sa nation, peu importe la nature – épique ou non – du texte produit.

Ce jeu de substitution antonomastique repose sur un effet de mimétisme entre le sujet de l'œuvre, son auteur et le prestige national : il y a en effet une forme de glorification épique dans le fait d'ériger un auteur, qu'il soit épique ou non, au rang de poète national. Si le mot « épique » disparaît formellement dans l'usage du prédicat « national », il continue néanmoins de colorer le discours qui déploie une herméneutique nationalisante. Le poète national, s'il n'a pas forcément écrit d'épopée, devient quoi qu'il en soit un héros épique.

Si l'antonomase homérique permet de transformer en épopée des textes qui n'en sont pas, elle fait de même pour des textes qui relèvent déjà du genre mais que la distance culturelle et l'ethnocentrisme de la critique folkloriste ramène au paradigme homérique occidental. C'est ainsi dans une forme d'exaltation paternaliste que l'orientaliste anglais Edward Byles Cowell (1826-1903) introduit le lectorat européen à l'épopée persane de Ferdowsi :

² Sur la fortune de cette *doxa*, voir AUCHET, M., « Andersen et La Fontaine: deux écrivains représentatifs des cultures danoise et française ? ». In: *Le Fablier. Revue des Amis de Jean de La Fontaine*, n. 18, 2007, p. 77-85; notamment la section « Notre Homère, c'est La Fontaine ».

33 Criação & Crítica

Auguste dit qu'il a trouvé Rome de brique et qu'il la laissa de marbre ; Firdousi trouva son pays presque sans littérature et lui laissa un poème que les écrivains postérieurs purent seulement imiter sans le surpasser, poème qui peut vraiment rivaliser avec tous et qui semble unique en Asie, comme l'épopée d'Homère en Europe. (FERDOWSI, année, p. , *apud* MASSÉ, 1935, p. 284).

Portée prédicative : seulement l'épopée, quelques épopées, toute la littérature

Le raisonnement par métonymie et par métaphore revenait le plus souvent à interroger la portée du prédicat « national », qui, on le constate, n'est pas toujours la même quand on remplace « épopée » par une entité équivalente : peuvent être qualifiés de « national » un ou plusieurs textes, un seul et unique genre ou, au contraire, plusieurs genres, ou même la littérature dans son ensemble.

Tâchons de formaliser ces différents niveaux d'imbrication : si seule l'épopée est nationale, les deux coïncident parfaitement (épopée = national) ; si d'autres genres que l'épopée peuvent être dit « national », l'épopée est alors un sous-ensemble d'un ensemble plus large que serait la littérature nationale (national > épopée) ; si la portée du prédicat « national » est inférieure au domaine de l'épopée, seules certaines épopées sont nationales, tandis que d'autres ne le sont pas (national < épopée).

1) National = épopée : il n'y a de « national » que l'épopée

Il s'agit du cas de figure le plus structurel dans son usage de la formule « épopée nationale ». Comme il présuppose une équivalence sans reste entre identité nationale et épopée, la consubstantialité est en principe telle qu'aucun autre type de texte qu'une épopée ne peut être caractérisé par le prédicat « national ».

Toute la difficulté est dans la restriction : le contexte romantique conforte largement une essence nationale de la littérature, comment la réduire de telle sorte qu'elle ne concerne que l'épopée ? Dans *Firdousi et l'épopée nationale*, Henri Massé (1935, p. 1) introduit l'épopée persane du *Livre des Rois* en insistant sur sa propension naturelle à exprimer une spécificité nationale:

Le genre épique, récit d'aventures mêlées de merveilleux, se trouve à la genèse des principales littératures. La perse n'échappe pas à cette sorte de loi, mais encore témoigne à ce genre une prédilection marquée. Il semble donc naturel qu'en étudiant la littérature persane on s'attache de préférence aux poèmes épiques, si révélateur d'un génie qui incline naturellement au mystérieux. [...] [L]'épopée persane du *Livre des Rois* compte quelque soixante mille distiques ; et son auteur, Firdousi, qui domine et résume à la fois l'histoire de l'épopée nationale en Perse, doit être en même temps salué comme le père de la littérature en ce pays.

Il a d'abord fallu essentialiser le peuple persan (son « mystérieux » naturel) pour ensuite essentialiser l'épopée comme genre national : il est « naturel » de lire l'épopée persane pour connaître l'esprit de cette civilisation. Pour réduire la portée du critère national

à l'épopée seulement, la question de l'origine est à ce titre très efficace : l'auteur du *Livre des Rois* est présenté comme la cause originelle à la source de l'identité nationale. Massé va jusqu'à parler de « père de la littérature » en jouant avec la formule lexicalisée de « père fondateur ». En superposant les prédicats « originel » et « national », on cantonne alors le critère national à l'épopée seule : c'est l'épopée qui est l'origine de l'idée même de nation ou de littérature nationale, elle en a donc, si ce n'est le monopole, du moins la préséance.

L'équivalence national/épopée, enfin, est sans doute la plus aboutie quand le critère de la nation ne définit pas seulement la nature épique du texte commenté, mais son opérativité même, c'est-à-dire de la possibilité pour une épopée d'exister en tant qu'œuvre littéraire. Dans la majorité de notre corpus, l'épopée commentée n'est pas, en effet, un produit fini, mais un texte que les critiques établissent, collectent et traduisent à partir d'une matière populaire dispersée sur le territoire national. Le récit de Louis Léouzon-Le-Duc dans la préface à son *Kalevala* (1849) revient sur l'histoire de la composition du texte : il a fallu vingt-cinq années pour collecter l'ensemble des *runots* qui composent l'épopée finnoise, en allant écouter de village en village les récits oraux des bardes finnois, appelés *runoia*.

En narrant, dans une tonalité elle-même épique cette quête des *runots*, Léouzon-Le-Duc intensifie davantage la consubstantialité entre épopée et nation puisqu'il narre la naissance, sous les yeux des lecteurs, d'une littérature proprement finlandaise, avec ses difficultés, ses menaces (venant de la Suède, « peu soucieuse » selon le critique « de provoquer en Finlande un mouvement littéraire national de quelque importance », 1867, p. XVI) et ses aides (notamment de Lönnrot, le premier philologue à avoir initié la collecte, que l'on a appelé ensuite l'« Homère finlandais »). Dans ce cas de figure, ainsi, seule l'épopée est proprement nationale car il s'agit du seul type de texte dont l'établissement philologique détermine la possibilité même pour une littérature nationale d'exister.

2) Parmi les textes nationaux, certains sont des épopées

Ici, à présent, épopée et nation ne sont pas consubstantiels : l'épopée est un genre national parmi d'autres. Or, le déterminant indéfini « certain » rend l'idée de frontière générique inopérante : sans délimitation tranchée, ce qui constitue l'ensemble englobant (la littérature) et l'ensemble englobé (l'épopée) deviennent insaisissables.

La logique est alors celle de l'indétermination et de l'ambiguïté permanente : l'étiquette « épopée nationale » évolue dans un réseau d'autres appellations sans que l'on sache véritablement si elles s'équivalent, s'opposent ou s'imbriquent entre elles. Qu'implique, par exemple, l'intitulé de la « Collection des épopées nationales primitives et des poésies populaires » quand elle met ainsi en regard « épopée nationale » et « poésie populaire » ?

Le contenu de la collection ne permet pas de lever les ambiguïtés : si elle comporte nombre d'épopées (en plus du *Kalevala*, le *Ramayana*, le *Kalidassa*, les *Nibelungen*, les

Eddas, la *Chanson de Roland*), on y trouve également des anthologies de poésies et de chants (*Chants populaires des Slaves de Bohême*, *Chants populaires de l'Italie*, *Chants populaires du sud de l'Inde*, *Poésie populaires du sud de l'Inde*), des romances (*Le poème du Cid*, suivi des chroniques et des romances sur le Cid), et un roman (*Le Roman du renard*). Certains textes de la collection sont aisément distribuables entre les deux étiquettes : il y a les épopées d'un côté, les chants populaires de l'autre. D'autres semblent se ranger sous les deux étiquettes en même temps : *Les poèmes nationaux de la Suède moderne* et *Petőfi, Le poète national de la Hongrie* compilent un ensemble de chants populaires tout en reprenant le mot « national ».

Sans doute les deux appellations se neutralisent-elles l'une l'autre en jouant de leur proximité : un seul étiquetage aurait occasionné une idée trop précise de la ligne éditoriale, et empêché ce faisant les vellétés de publication. Ainsi, quand le texte n'est pas suffisamment « national », on le publie pour sa dimension « populaire », et inversement.

3) Parmi les épopées, certaines sont nationales.

« National » peut enfin être un prédicat dont la portée est inférieure à celle de l'épopée : il ne qualifie que des épopées (usage structurel donc), il ne les qualifie cependant pas toutes. Puisque certaines épopées, et seulement certaines, sont nationales, ce troisième cas de figure implique que la critique soit particulièrement sélective : il s'agit pour elle de trier le bon grain de l'ivraie afin d'identifier les épopées nationales – *happy few* – et les autres.

Le caractère sélectif de ce mode de commentaire charge la critique de présupposés axiologiques : la distinction entre le national et le non national équivaut à reconduire une répartition entre bonnes et mauvaises, véritables et fausses épopées. La démarche d'Henri Massé le montre bien lorsque l'on constate qu'à l'échelle de toute son étude, « épopée nationale » ne désigne que *Le Livre des Rois* tandis que l'ensemble des autres textes épiques mentionnés – continuations, variantes et imitations de ce texte – sont seulement nommés « épopées ».

La hiérarchisation passe par l'usage du pluriel et du singulier : il y a d'un côté le texte de Ferdowsi, unique épopée nationale, originelle et indépassable, et, de l'autre, tout le reste, c'est-à-dire l'ensemble des variantes et continuations. La logique est donc plutôt la suivante : « parmi les épopées, *l'une* (et non pas *certaines*) est nationale ».

La relation entre l'épopée nationale et épopées dites « secondaires » n'est cependant pas totalement binaire et manichéenne, puisque ces épopées, quoiqu'amoindries, « dérivent directement de la tradition nationale » (1935, p. 272). Il est donc paradoxal que la nation soit à la fois le critère qui sépare les continuations épiques du *Livre des Rois* et ce qui les relie. La relation d'imitation entre les textes n'est en effet perceptible que sur un fond d'« esprit national » que Massé leur concède (1935, p. 264) :

Un fait est certain : leurs auteurs imitent le Livre des Rois, ouvertement ou non. Les comparer à Firdousi serait lui faire injure : l'ampleur du fond, la splendeur de la forme qui caractérisent le Livre des Rois ne se retrouvent chez aucun de ces épigones. Mais malgré leur infériorité manifeste, ils possèdent le mérite d'avoir conservé les traditions légendaires et composé leurs poèmes « dans un esprit tout à fait national » (Julien Mohl). Le folklore et la philologie ne sauraient donc négliger ces compléments du Livre des Rois.

Ainsi, toute épopée en relation avec le texte de Ferdowsi possède en elle un ferment de nationalité, de sorte que l'on peut élaborer toute une stratification ontologique entre les épopées (tout court), celles, un peu nationales, et, enfin, au-dessus de toute, la seule qui l'est véritablement.

On retrouve un autre mode de hiérarchisation dans l'étude de Léon Gautier, qui distingue quant à lui les épopées « naturelles » (« véritables épopées »), et les autres, dites « artificielles » (*l'Enéide*, la *Jérusalem Délivrée*, la *Henriade*). Chez lui, plusieurs épopées peuvent être nationales : ce n'est donc pas un idéal d'unité qui régit cette fois l'usage du terme « national ». L'idéal est davantage celui de l'origine : l'épopée nationale, la véritable est dite naturelle car « primitive », « profondément populaire » et liée aux « origines » d'un peuple. Tout ce qui succède à cette origine fantasmée de la littérature, encore libre, spontanée et de nature orale, ne relève plus de l'« épopée nationale » ; de sorte que Gautier (1892, vol. I, p. 8) les exclut de son corpus :

Les épopées primitives étaient toutes spontanées : celles-ci sentent l'huile. [...]. Beaucoup d'art, beaucoup de convention, beaucoup de talent. Mais, le plus souvent, qu'est devenu le naturel ? Telles sont les épopées de la seconde époque [...]. Quelle que soit notre admiration pour Virgile et le Tasse, nous qualifions ces épopées d'*artificielles*. Désormais nous n'en parlerons guère plus. N'ayant aucun lien avec nos poèmes nationaux, elles n'en n'ont aucun avec notre sujet.

Cependant, ce qui caractérise l'épopée « artificielle » relève également d'un critère national puisqu'elles émanent de civilisations qu'il décrit ci-dessus et qu'il nomme ailleurs les « civilisations polies ». Si toutes les épopées incarnent des civilisations, pourquoi ne seraient-elles pas toutes nationales ? C'est manifestement la nature de la nation en question qui détermine le caractère « national » ou non des épopées : « national », dans la bouche de Gautier, signifie en réalité « originel », « primitif » et « populaire ». Le terme « national » est donc un démarcateur axiologique.

L'articulation entre véritable et mauvaise épopée est un procédé récurrent de la critique épique qui, depuis la formule de Malézieux, s'évertue à montrer que « le français n'a pas la tête épique » pour exalter la valeur du genre impossible à écrire. Ce que Siegbert Himmelsbach (1988, p. IX) appelle la « case vide » de l'épopée est peut-être (également) celle de l'épopée nationale.

Pour récapituler, on voit dans quelle mesure la plasticité de la critique est telle que celle-ci fait du mot « national » un prédicat tout terrain. Cette malléabilité tient à l'ambivalence qu'il peut y avoir entre le prédicat de nature générique (« national » est une propriété générique) et prédicat de nature herméneutique (« national » est un prédicat textuel).

Quand « national » qualifie un texte, la propriété est contingente de sorte qu'on peut l'attribuer à tout type de texte, épique ou non, et l'agencer à l'envi dans des usages non figés. Un prédicat herméneutique n'a donc pas de vocation structurelle : la façon dont il caractérise ou non l'épopée est purement statistique, c'est-à-dire qu'il arrive souvent à l'épopée, et sans doute plus souvent que pour tout autre genre, d'être dite nationale. Mais rien n'empêche, dans cette logique, que le roman, la légende ou le chant, par exemple, soient caractérisés à la même enseigne. Puisqu'il s'agit d'un outil herméneutique, le mot « national » dans ce cas est coordonnable et cumulable avec d'autres prédicats.

Quand « national » est un prédicat générique, la logique est toute autre et renvoie aux situations de discours les plus structurelles : le lien épopée-nation n'est pas contingent, il est nécessaire. La nationalité d'un texte épique ne relève plus de la statistique, mais de la définition : plutôt que d'être bien souvent nationale, l'épopée est, ou n'est pas, nationale.

Concurrence lexicale

La formule « épopée nationale » n'est pas seulement malléable dans la façon dont on peut y ajouter ou y retrancher, à l'envi, des expansions au terme « national ». Elle l'est également dans la façon dont on peut y retrancher le mot « national » lui-même, en dépit de sa valeur prédicative.

Rien n'oblige, en effet, à employer le terme « national » pour qu'un discours sur l'épopée soit nationalisant : d'autres mots concurrents impliquent l'idée de nation et peuvent s'y substituer. Comme précédemment, la relation de substitution est soit métonymique (on actualise « national » par le moyen d'un hyponyme, par exemple un nom de pays), soit métaphorique (on désigne la nation par un terme avoisinant, par exemple un nom de peuple).

Le nom de pays : l'épopée française, l'épopée en France

« Épopée nationale » comporte la commodité de ne désigner directement aucun nom de nationalité. La nature hyperonymique du mot « national » implique ainsi qu'il peut être remplacé par des hyponymes qui font office de synonymes : de la nation en général, on passe à une nation particulière. On se souvient de l'étude de Léon Gautier dont le titre – *Les épopées françaises, étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale* – tire profit d'une indistinction entre « national » et « françaises ».

Le problème que posent les choix d'étiquetage fondés sur un nom de pays est d'abord motivationnel. Parler d'épopée « en France » semble en effet peu motivé : la spécification locale équivaut grammaticalement à un complément circonstanciel de lieu, autrement dit non essentiel. On peut parfaitement étudier l'épopée « en France » sans se soucier de la francité de celle-ci. C'est même le présupposé implicite de nombre d'études monolingues quand elles ne se situent pas comme telles. En revanche, parler d'épopée « française », qui plus est au singulier, implique d'emblée un essentialisme qui change la donne : la possibilité de gloser l'expression par une structure attributive fait de la relation épopée-nation un enjeu ontologique (il existe une épopée qui *est* française).

Le second problème est d'ordre générique : quand on emploie un nom de nationalité, les enjeux axiologiques sont tels, bien souvent, que le texte commenté ne peut être qualifié de la sorte que s'il se distingue de tous les autres. Tel qu'énoncé chez Massé, par exemple, le *Livre des Rois* est le seul item de la classe « épopée nationale » pour la littérature persane. En parlant d'épopée nationale, on est donc incité à produire un discours exceptionnalisant qui singularise l'objet, non pas seulement en raison des impératifs herméneutiques qui sont ceux de la critique, mais également en raison du fonctionnement même de la catégorie selon laquelle le texte, s'il est bien une épopée nationale, jouit d'une certaine exception.

Si l'épopée française, persane, ou toute autre épopée de tout autre pays, sont uniques en leur genre en tant qu'épopées nationales, elles ne le sont cependant que dans les limites de leur espace national. Ce qui fait leur singularité n'est donc pas absolument unique et irréductible, puisque ce caractère singulier se décline précisément d'un pays à l'autre. C'est ce qui fait toute la particularité de la catégorie « épopée nationale » dans son fonctionnement logique : d'être reproductible de telle sorte qu'à chaque nation corresponde une épopée nationale (que le nom de nationalité actualise : épopée française, persane, etc.).

La catégorie « épopée nationale » implique donc un mode de classement inhabituel puisqu'il n'est pas fondé sur le regroupement indifférencié de textes : une fois que l'on a identifié les épopées nationales, celles-ci s'organisent elles-mêmes en sous-catégories sans avoir à ajouter un critère de classement supplémentaire. Le critère du pays, en effet, est déjà prévu dans la nomenclature du genre.

On pourrait parler de généricité singulative ou bien distributionnelle pour nommer ce phénomène. La logique est distributionnelle car on attribue à chaque nation une épopée, et singulative car c'est toujours un seul texte que l'on répartit par nation ; de sorte que la catégorie « épopée nationale » désigne bien un ensemble de plusieurs textes (elle est bien générique), ceux-ci, cependant, font figure d'emblème unique au sein de leur espace (elle est singulative).

Le nom de peuple : l'épopée des Français, notre épopée

Avant de renvoyer à un espace organisé, un pays ou tout autre type de territoire c'est avant tout à une communauté d'individus que l'idée de nation renvoie. S'il n'y a pas toujours de territoire national clairement délimitable dans une épopée, il y a bien toujours un peuple. Les étiquettes reprenant un nom de peuple présentent ainsi des avantages sur le plan taxinomique.

L'avantage est tout d'abord historique. Se référer à un nom de pays pour commenter une épopée est bien souvent inopérant pour des raisons d'historiographie. Par exemple, si *Les Tragiques* d'Agrippa d'Aubigné, est une épopée française, elle n'est pas l'épopée de tous les Français, elle est celle des huguenots ; tandis que la *Henriade* de Voltaire, en racontant les mêmes événements, est pourtant bien l'épopée d'un peuple, celle du camp adverse cependant. Le nom de peuple permet ainsi non seulement d'identifier une nationalité dans un moment de l'Histoire mais également un point de vue sur ces événements.

L'avantage est ensuite référentiel. Le nom de pays est également inopérant quand le pays en question n'existe pas encore et que c'est précisément par le récit épique d'une fondation (sur le modèle de l'*Énéide*, par exemple) que celui-ci est construit et délimité ; si tant est, même, que l'espace fondé soit précisément un pays référencé sur un planisphère. Si les épopées impliquent une part de référentialité, leur finalité n'est évidemment ni documentaire, ni factueliste, mais davantage de l'ordre de l'imaginaire politique. Or, il est difficile pour un nom de pays d'échapper à la tentation factuelisante de superposer espace imaginaire et espace référentiel : parler de la France incite à penser un espace délimité, tandis que parler des Français n'implique aucun découpage territorial et invite davantage à identifier un imaginaire identitaire plutôt qu'une réalité géographique et historique. Dans le cas de la littérature médiévale, par exemple, il est d'usage de parler de « matière » (terme auquel on ajoute un nom de peuple : germanique, bretonne, provençale, etc.) pour désigner ce qui échappe en partie à toute cartographie univoque.

Ainsi, le nom de peuple a la préséance sur le nom de pays en ce qu'il est le plus apte à nommer les particularités référentielles que l'épopée nationale implique et que le nom de pays ne peut pas nommer : c'est-à-dire les espaces transfrontaliers et régionaux, que l'échelle du pays escamote. Léon Gautier (1892, vol. IV, p. 8) s'intéresse par exemple aux espaces régionaux quadrillant la France en articulant, dans cet extrait, identité française et identité provençale, langue d'oc et langue d'oïl:

Les chansons qui composent la Geste de Guillaume sont-elles d'origine française ou d'origine provençale ? Pour poser plus nettement la question, la Légende de Guillaume aurait-elle à la fois donné naissance à des poèmes épiques dans la langue d'oïl et la langue d'oc ? Et certains poèmes du Midi n'auraient-ils pas été, dans ce cas, l'original de quelques-uns de nos

romans ? Tel est le grave problème qui, depuis plus de trente ans, divise les érudits de France et d'Allemagne.

Le nom de peuple, on le voit, nomme ce qui n'a précisément pas de territoire propre: une identité et une langue. Le mode opératoire de Léon Gautier est emblématique de ce que l'on a nommé la critique des influences et dont l'enjeu épistémologique est centré sur la quête identitaire d'une pureté nationale, c'est-à-dire d'une identité délestée de toute influence étrangère : « c'est d'abord en se libérant, écrit Brunetière, par l'originalité de la forme, de toute influence étrangère, que la littérature devient véritablement nationale » (1898, chapitre II, section II, p. 4). La cheville ouvrière de ce mode de commentaire positiviste, on le voit avec l'articulation provençal/français, est par excellence le nom de peuple : on identifie et on délimite une littérature dite « nationale » en retranchant méthodiquement toutes les sources textuelles étrangères qui sont autant d'altérités indésirables.

Dans ce contexte, le fait de passer par un nom de peuple est bien souvent révélateur des enjeux idéologiques et politiques qui sous-tendent ces discours sur l'épopée. Le nationalisme patriotique de cette critique est visible dans la façon dont elle mobilise un « nous » inclusif qui engage le lecteur dans la quête identitaire. Quand Charles d'Héricault (1859, p. 12), par exemple, évoque « les élans de notre épopée », ou que Léon Gautier (1892) écrit constamment « notre épopée nationale » au long de son étude, tous deux présupposent dans ce possessif inclusif une communauté identitaire entre eux, leur objet et leur lectorat : le fait d'être Français.

Ainsi peut-on peut aller jusqu'à remplacer le nom de peuple lui-même par un pronom possessif qui signale une appartenance identitaire sans la spécifier explicitement. Parler de « notre épopée » dépend intégralement du contexte déictique propre à la situation d'énonciation du commentaire : quand Gautier consacre des sections à ce qu'il nomme « Traductions des plus beaux passages de nos épopées nationales », on ne peut comprendre un tel titre qu'en tenant compte de l'identité du critique telle qu'il la conçoit et telle qu'il l'énonce au cours de son travail.

En définitive, le système d'équivalence entre nation, nom de pays et nom de peuple permet une inventivité et une flexibilité lexicale commodes pour nommer et caractériser la spécificité du caractère national de l'épopée. Cette malléabilité permet de neutraliser les ambiguïtés inhérentes à l'idée même de nation. En effet, la capacité de reconstituer des étiquettes à partir de celle d' « épopée nationale » permet ainsi de négocier la difficulté que pose l'idée de nation sur le plan référentiel : chaque nouvelle appellation permet d'épouser les rugosités frontalières, les chevauchements identitaires et les télescopages multiscalaires qu'impliquent toute relation imaginaire à un espace référentiel.

Conclusion

L'épopée nationale existe-t-elle ? L'ensemble de cette étude logico-discursive a consisté à pouvoir être en mesure de répondre à cette question.

Oui, si le contexte épistémique est tel que la nation constitue une grille de lecture omniprésente. Une culture de commentaire privilégiant l'idée de génie national et la recherche des sources fait des noms de nationalité la principale cheville ouvrière des étiquetages génériques.

Oui, si l'on considère que l'épopée est intrinsèquement un genre national et que l'ensemble des classements par pays engage de façon structurelle le genre. L'enjeu est alors de déterminer quelles situations de discours supposent un usage structurel – que l'on a distingué des usages circonstanciels – du critère national.

Oui, si la portée du mot « national » est telle qu'il n'est attribuable qu'à l'épopée. Le contexte critique qui autorise l'omniprésence, en discours, du prisme national est en effet à double tranchant : pour que l'épopée nationale existe proprement comme genre, l'ensemble de la littérature environnante ne doit pas systématiquement l'être.

Oui, si le prédicat « national » est suffisamment malléable pour emblématiser aussi bien un pays, une population, une identité ou tout autre type de construction commune d'un imaginaire.

Tout cela fait beaucoup de « si », mais le dernier « oui » sera plus optimiste :

Oui, si la critique tient ses promesses d'inventivité langagière pour faire – quoi qu'il en coûte – de la formule « épopée nationale » une catégorie générique à l'épreuve de toute mise en discours.

Références

AUCHET, M., « Andersen et La Fontaine : deux écrivains représentatifs des cultures danoise et française ? ». In : *Le Fablier. Revue des Amis de Jean de La Fontaine*, n. 18, p. 77-85, 2007.

BRUNETIERE, F., *Manuel de l'histoire de la littérature française*, « Livre II. L'Âge classique (1498-1801) — Chapitre II. La Nationalisation de la Littérature (1610-1722) », Paris : Ch. Delagrave, 1898. En ligne: <https://obvil.humanum.fr/obvie/critique/compdoc.jsp?id=brunetiere_manuel-histoire_004&refid=taine_philosophes-classiques_005#tok23177>. Consulté le: 10/06/2022.

BUSCHINGER, D., « À quel genre littéraire appartient le poème du poète géorgien Chota Roustavéli, *Le Chevalier à la peau de tigre* ? », Le Recueil Ouvert, 2016. En ligne : <<http://ouvroir-litt-arts.univ-grenoble-alpes.fr/revues/projet-epopee/195-a-quel-genre->

33 Criação & Crítica

[litteraire-appartient-le-poeme-du-poete-georgien-chota-roustaveli-le-chevalier-a-la-peau-de-tigre](#)>. Consulté le 15/06/2022.

CHALVIN, A., trad., *Kalevipoeg*. Paris : Gallimard, 2004.

DUMEZIL, M., *Mythe et épopée. I. II. III*. Paris : Gallimard, 1995.

FEUILLEBOIS-PIERUNEK, E., *Épopées du monde : pour un panorama (presque) général*, Paris : Classiques Garnier, 2011.

GUIBAL, G., *Néliska. Épopée nationale russe*, Paris : F. Didot, 1882.

GAUTIER, L., *Les épopées françaises, étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale*. Cinq volumes. Paris : Welter, 1892 ; rééd. Osnabrück : O. Zeller, 1966.

HERICAULT D', C., *Essai sur l'origine de l'épopée française et sur son histoire au moyen âge*. Paris : A. Franck, 1859.

HIMMELSBACH, S., *L'Épopée ou la "case vide" : la réflexion poétologique sur l'épopée nationale en France*. Tübingen : M. Niemeyer, 1988.

LABARTHE, J., *L'Épopée*. Paris : Armand Colin, 2006.

LEOUZON LE-DUC, L., *Le Kalevala, épopée nationale de la Finlande et des peuples finnois, traduit de l'idiome original, annoté et accompagné d'études historiques, mythologiques, philologiques et littéraires*. Paris : A. Lacroix et Verboeckhoven, 1867.

MASSE, H., *Les Épopées persanes. Firdousi et l'Épopée nationale*. Paris : Perrin, 1935.

MILLET, C., *Le Romantisme. Du bouleversement des lettres dans la France postrévolutionnaire*. Paris : Librairie Générale Française, 2007.

USHER, J. P., *L'aède et le géographe. Poésie et espace du monde à l'époque moderne*, Paris : Classiques Garnier, 2018.

VOLTAIRE, *Essai sur la poésie épique* (1733), Genève : Cramer et Bardin, 1775. En ligne: <<https://artflsrv03.uchicago.edu/philologic4/toutvoltaire/>>. Consulté le : 10/06/2022.

Recebido em: 22/06/2022

Aceito em: 15/09/2022